

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LASALLE



Membres du conseil d'arrondissement, Mesdames, Messieurs,

En 2006, tout en conservant des services de qualité, les LaSallois qui possèdent un immeuble résidentiel ont bénéficié en 2006 de la plus grosse baisse des charges fiscales de tous les arrondissements de Montréal avec une baisse moyenne de 5,5 %. Six autres arrondissements ont connu des baisses qui vont de 0,6 % à 2,3 %. Les propriétaires résidentiels des douze autres arrondissements de Montréal ont subi une augmentation de leurs charges fiscales variant de 0,1 % à 2 %.

En 2006, la presque totalité des propriétaires résidentiels LaSallois, soit 99,8 %, a profité ainsi d'une quatrième baisse consécutive des impôts fonciers. Cette baisse de taxes ne signifie pas que l'arrondissement ne soit pas confronté à des hausses de coûts, comme l'augmentation de l'ordre de 700 000 \$ du contrat d'enlèvement des ordures et les hausses continues du coût de l'essence.

Le conseil d'arrondissement a volontairement décidé de ne pas reporter le fardeau de ces augmentations sur les propriétaires LaSallois en 2006, mais plutôt de les financer à partir des surplus accumulés. Les programmes et activités de toutes les directions font l'objet d'une analyse attentive par l'équipe de direction et les élus. Ainsi, le rajustement de taxes ne sera ressenti qu'en 2007 à LaSalle et après cette longue analyse.

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je vous présente ce soir un rapport sur la situation financière de l'arrondissement de LaSalle et dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de 2 000 \$ et plus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Je vous parlerai des états financiers 2005 et dresserai un court bilan de nos prévisions de réalisation du programme triennal d'immobilisations pour l'année en cours. Je vous présenterai également une prévision préalable à la mise en application du budget 2006, ainsi que l'état d'avancement du budget 2007.

ÉTATS FINANCIERS 2005

Le surplus net de l'arrondissement de LaSalle était de 382 500 \$ au 31 décembre 2005.

Le budget 2005 prévoyait des dépenses de 35 424 200 \$, alors que celui des revenus non fiscaux était de 1 636 800 \$ pour une dotation nette de 33 787 400 \$.

Les dépenses réelles furent de 35 759 300 \$ pour un écart défavorable de (335 100 \$). Les revenus de l'arrondissement ont été supérieurs de 590 700 \$, ce qui a généré un surplus total brut de 255 600 \$ pour l'arrondissement.

Des rectifications de l'ordre de 126 900 \$ ont été effectuées pour l'harmonisation des emplois et le renflouement des déboursés pour l'exploitation du site des neiges usées pour conclure l'exercice 2005 avec un surplus net de 382 500 \$.

Des **projets totalisant 1 210 480 \$** ont fait l'objet d'affectation des surplus cumulés, dont des projets en **sécurité urbaine**, de l'**aide au Club garçons et filles**, le projet conjoint du canal de Lachine, les **fêtes du 24 juin et du 1^{er} juillet**, l'identité visuelle, le **soutien à Héritage Laurentien**, la **construction d'un sentier piétonnier** le long du boulevard LaSalle et près du cégep André-Laurendeau, l'**achat de mobilier urbain** et d'équipements ainsi que des **aménagement dans plusieurs parcs** de l'arrondissement.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2006

Le budget des dépenses de l'arrondissement en 2006 totalise 36 186 900 \$, tandis que celui des revenus non fiscaux représente 1 669 500 \$. En plus de son budget, le conseil d'arrondissement a affecté 1 479 500 \$ à l'équilibre budgétaire et 1 135 050 \$ pour des services récurrents et des projets ponctuels pour un total de 2 614 550 \$ pris à même les surplus.

Ces sommes ont été nécessaires pour continuer d'offrir une prestation de service de qualité aux citoyens. Aux Services techniques, ces sommes ont servi, entre autres, au **déneigement**, à la **réfection des rues et trottoirs**, à la **circulation**, aux **réseaux d'aqueduc et d'égout**, à l'**entretien des bâtiments**. Pour la direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social, des montants ont été alloués pour **rafraîchir des équipements dans les parcs**; et finalement les Affaires publiques et Greffe ont reçu les sommes nécessaires pour l'**enlèvement des graffitis** et des **campagnes sur la sécurité**.

LaSalle a vu son budget révisé à la hausse de 518 000 \$ pour absorber l'augmentation des coûts d'enfouissement des déchets et une compensation financière de la Ville de Montréal pour **rendre gratuite la carte Accès services LaSalle**.

LaSalle a aussi obtenu 141 582 \$ du fonds de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour soutenir des **projets** comme **L'Exit dans les parcs**, **Musique sur l'herbe**, une **bibliothèque pour les ados**. LaSalle a reçu 61 081 \$ du programme de lutte aux gangs de rues ainsi que 12 500 \$ pour le **programme montréalais d'action citoyenne en sécurité urbaine**. LaSalle a également reçu 14 499 \$ provenant du programme d'accompagnement en loisirs, soit 4 324 \$ directement du gouvernement du Québec et 10 175 \$ de la part montréalaise du programme. Il en va de même du programme de médiation culturelle pour lequel LaSalle a reçu 14 072,94 \$, soit 11 962 \$ du gouvernement et 2 110 \$ du volet part montréalais du programme.

L'arrondissement a dépensé les sommes autorisées pour **aménager la terrasse du seuil Lyette**, soit 271 694 \$, dont 157 511 \$ proviennent en parts égales de la Communauté métropolitaine de Montréal et du gouvernement du Québec. LaSalle amorcera bientôt des travaux près de la baie de Quenneville. Il s'agit là aussi d'un programme tripartite avec la CMM et le gouvernement du Québec.

L'arrondissement prévoit respecter ses engagements quant au budget de ses revenus et au budget de ses dépenses pour l'année 2006.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2006-2007-2008

En 2006, LaSalle a injecté des sommes importantes dans la **réfection des rues**, la **reconstruction de trottoirs et de regards**, soit **2 132 000 \$**.

Au PTI 2006, 1 100 000 \$ a été engagé pour le renouvellement du matériel roulant.

Le PTI 2006 prévoit aussi **200 000 \$** pour la **réfection de parcs et espaces verts**, soit 166 700 \$ au **parc Ménard pour la reconstruction des tennis**, 33 300 \$ au **parc Hayward pour le gazonnage du centre du terrain de soccer** et 100 000 \$ pour la mise à niveau du système informatique ainsi que **100 000 \$ pour l'éclairage de rues**.

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2007

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2007, elles sont actuellement en préparation. Les membres du conseil d'arrondissement et l'équipe de direction y travaillent. Le résultat final de la préparation du budget 2007 vous sera présenté avant la fin du mois d'octobre lors d'une assemblée du conseil d'arrondissement qui portera sur le budget 2007 et le programme triennal d'immobilisations 2007-2008-2009.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2007-2008-2009

Le programme triennal d'immobilisations 2007-2008-2009 sera présenté lors du discours du budget. Il constituera une indication des divers projets, qui pourraient être entrepris au cours des années à venir. Il sera donc une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que les membres du conseil souhaitent insuffler à la qualité de vie des LaSallois et LaSalloises.

Présenté le 21 août 2006 par

Manon Barbe,
maire de l'arrondissement de LaSalle

